

Guide des pratiques sanitaires dans le contexte de pandémie du Coronavirus (COVID 19)

EXEMPLAIRE STAGIAIRE

Préambule

Nous avons le plaisir de vous accueillir à nouveau en présentiel dans le cadre des formations organisées par Via Compétences. Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, Via Compétences applique le protocole sanitaire communiqué par le Ministère du travail et la Fédération Française de la Formation Professionnelle afin de garantir la sécurité des uns et des autres (stagiaires, formateurs, personnel sur le site d'accueil...).

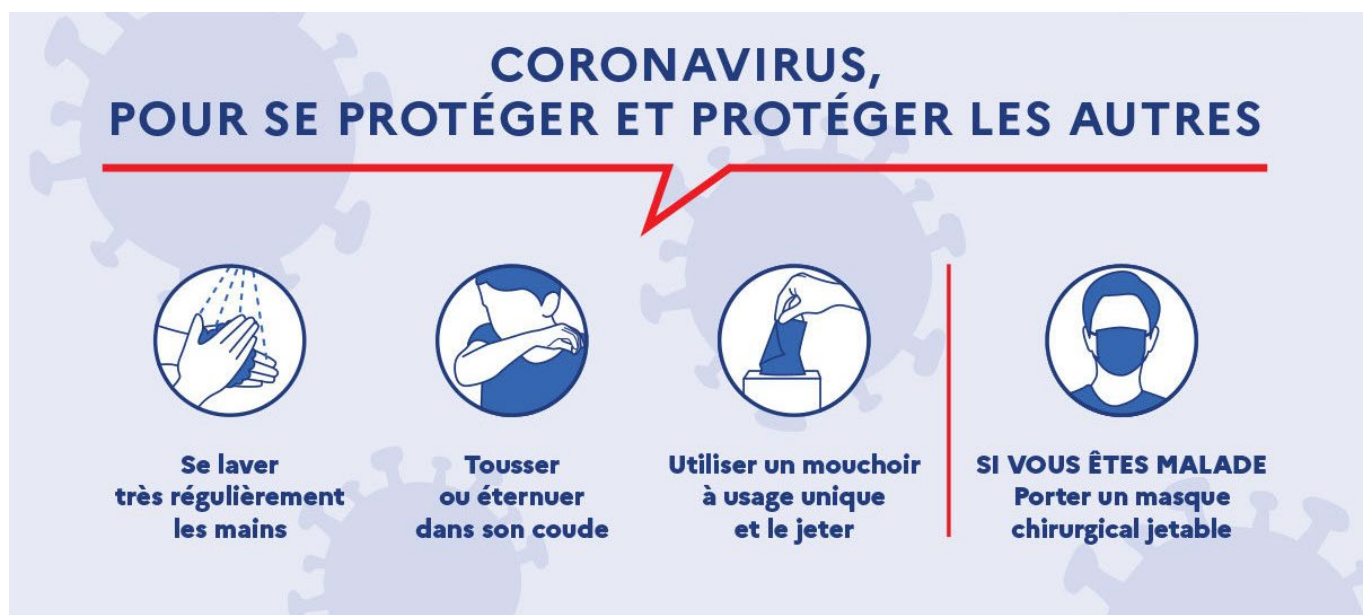
<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/article/textes-reglementaires>

A ce titre, Via Compétences met en place l'ensemble des consignes : distanciation en salle, mise à disposition de gel hydroalcoolique et d'essuie main jetable, affichage des gestes barrière, entretien et nettoyage des locaux, formateurs équipés de matériel de protection, respect des consignes sanitaires des salles mises à disposition.

Nous vous remercions donc de bien vouloir prêter une attention particulière aux consignes mentionnées ci-après et de les appliquer strictement.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Dès votre arrivée :

- Prendre connaissance des affichages signalétiques sur les règles de circulation du site d'accueil et de respecter les consignes sanitaires des salles mises à disposition
- Porter un masque en entrant dans les lieux clos.
Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos : veuillez prévoir 2 masques par jour minimum
- Vous laver les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée
- Vous laver les mains très régulièrement durant toute la journée de formation
- Vous distancier d'au moins 1 mètre de chaque autre personne autour de soi
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle dédiée
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

Pendant la formation :

- Apporter et utiliser votre matériel personnel
 - Feutres, stylos, PC, bloc-notes ...
 - Bouteille d'eau ou autres ...

Respecter l'engagement suivant :

- J'atteste, de par ma présence, ne pas avoir eu de symptômes pouvant relever du COVID au cours des 14 derniers jours ni avoir été en contact avec une personne ayant été infectée au COVID 19 ou en présentant les symptômes
- Pendant la durée de ma présence en formation, je signale immédiatement tout doute ou symptôme me concernant à mon formateur.
- Dans les 14 jours qui suivent la formation, je signale immédiatement à Via Compétences tout symptôme me concernant pouvant relever du COVID ou cas avéré.

Via Compétences ne procédera plus à la réservation systématique du déjeuner dans un restaurant : le déjeuner sera librement organisé par chacun (une liste des points de vente et des restaurants à proximité de la salle sera fournie)

N'hésitez pas à revenir vers nous ou votre formateur pour toute question relative aux modalités d'application de ce dispositif.

Nous contacter :

Carif-Oref Auvergne-Rhône-Alpes
8 rue Paul Montrochet
69002 Lyon

Tél : 04 26 73 56 14

Mail : pro@via-competences.fr